

REPÈRES

374 personnes

se sont inscrites à la Dictée connectée pour la Classe Soleil avec Amélie Nothomb le 12 mars 2021. Une belle participation pour cette première à distance !

105

c'est le nombre de dons reçus par la Fondation JES-Franklin depuis début janvier 2021.

27 élèves de Franklin

(de l'école aux classes préparatoires incluses) ont bénéficié de bourses de solidarité de la Fondation JES-Franklin au 2^e trimestre 2020-21, en vue de soutenir le financement de leur scolarité.

Interview

NOTRE ENGAGEMENT NE PEUT FAIRE L'ÉCONOMIE DU SOUCI DE L'AUTRE

Adjoint du Père provincial pour la Province d'Europe occidentale francophone, le P. Thierry Dobbelstein, sj, est membre du comité de gestion de la Fondation JES-Franklin. Il exprime ici les vœux des jésuites pour la solidarité à Franklin.

Quels sont les vœux de la Compagnie de Jésus pour la solidarité à Franklin ?

Il y a deux ans, les jésuites ont publié « leurs » préférences apostoliques universelles. Quatre préférences pour les dix prochaines années : y est



P. Thierry Dobbelstein, socius de la Compagnie de Jésus, membre du comité de gestion de la Fondation, représentant de la Fondation de Montcheuil.

réexprimée la détermination des jésuites à s'investir aux côtés des jeunes, notamment dans le monde de l'éducation. Ils souhaitent aussi « marcher aux côtés des pauvres, des personnes blessées dans leur dignité, des exclus et de ceux que la société considère sans valeur, dans une mission de réconciliation et de

justice ». Notre engagement ne peut faire l'économie du souci de l'autre, en commençant par le plus petit et le plus fragile. Cela a des répercussions pour Franklin. Le rêve est qu'aucun enfant ne se voie refuser l'accès à notre établissement pour des raisons financières. Rêver ne suffit pas, il faut des moyens concrets.

Comment la solidarité peut-elle s'exercer concrètement à travers la Fondation JES-Franklin ?

Franklin souhaite, à terme, accueillir un minimum de 10% d'élèves boursiers. La Fondation est le véhicule de solidarité qui permet le financement de ces bourses. Elle permet aussi d'ouvrir nos classes vers l'extérieur : grâce à votre générosité, des associations sociales sont soutenues financièrement. La magie se produit quand certains de nos élèves enrichissent ce soutien en offrant leur temps et leurs talents avec de l'accompagnement scolaire, dans un atelier avec des jeunes migrants ou dans une classe

accueillant des enfants avec un handicap : chacun en est transformé.

Quels sont vos vœux pour les mois à venir pour la Fondation ?

La Fondation JES-Franklin est abritée par la Fondation de Montcheuil au même titre que plusieurs autres fondations liées à des établissements scolaires jésuites de France. Cette mise en commun des moyens et des expertises permet une réelle professionnalisation. La transparence des procédures est essentielle pour respecter les donateurs, même si les contraintes sont parfois lourdes. Ces moyens sont au service d'une fin : accompagner les jeunes dans la création d'un avenir plein d'espoir, un monde qui refuse l'exclusion, qui fait le pari d'une fraternité réconciliée. Les Collèges jésuites ont été pensés comme des lieux d'amplification en matière d'éducation pour que nos élèves soient prêts à s'engager pour le respect de la dignité de chacun, avec une attention préférentielle pour les plus petits. ▶

Témoignage



« Mon entrée en classe préparatoire à Franklin a été grandement facilitée par les bourses proposées par la Fondation. En effet, en classe de terminale, au moment des inscriptions Parcoursup, j'ai été parfois amené à me restreindre concernant les vœux, notamment du fait de la distance ou bien des frais de scolarité d'une formation. La prise en charge (partielle ou complète, selon les cas) des frais de scolarité par la Fondation est un réel avantage, celle-ci me permettant de donner le meilleur de

moi-même en classe préparatoire. Au quotidien, cette aide se traduit par une sérénité dans l'apprentissage. Je suis donc disposé à travailler pleinement, sans penser aux côtés plus pratiques, ce qui augmente les chances de réussite. Je remercie la Fondation JES-Franklin pour tout l'accompagnement durant ma scolarité. »

Louis Sureau, étudiant en première année de classe préparatoire à Franklin, et soutenu par la Fondation JES-Franklin

LA FONDATION JES-FRANKLIN RENFORCE SON SOUTIEN FINANCIER AUX FAMILLES

Conformément à sa mission première de « soutenir toutes les actions visant à promouvoir l'égalité des chances au sein de Saint-Louis de Gonzague »*, la Fondation JES-Franklin souhaite renforcer son aide auprès des familles pour lesquelles le coût de la scolarité a un impact particulièrement important dans leur budget. En ce sens, elle revoit sa grille de soutien à la hausse pour l'année scolaire 2021/2022. Elle travaille également à la mise en place d'un **simulateur du coût de la scolarité** pour les familles pouvant être aidées par la Fondation, prochainement en ligne sur www.franklinparis.fr. L'objectif ? Permettre à tous ceux qui le souhaitent de calculer les frais de scolarité après l'aide de la Fondation à laquelle ils peuvent prétendre et rendre ainsi plus accessible la scolarité à Franklin.

*Extrait de la convention de création de la Fondation JES-Franklin de mai 2019.

BÉNÉFICIEZ DE DISPOSITIONS FISCALES TRÈS AVANTAGEUSES GRÂCE À LA FONDATION

IMPÔT SUR LE REVENU

Réduction d'impôt égale à

66 % des sommes versées, dans la limite de **20 % du revenu imposable**.

► Par exemple, après déduction de l'IR, un don de 500€ revient à 170€.

La fraction des dons excédant le plafond est reportable sur les cinq années suivantes.

LEGS, ASSURANCE-VIE ET USUFRUIT

Les dons peuvent aussi s'effectuer sous forme de legs, dons d'assurance-vie et dons d'usufruit et bénéficient à ce titre de la fiscalité préférentielle propre à une fondation.

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

Réduction d'impôt égale à

75 % des sommes versées, dans la limite de **50 000 €**.

Les dons effectués à la Fondation JES-Franklin sont déductibles de l'IFI.

► Par exemple, après déduction de l'IFI, un don de 1000€ revient à 250€.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Réduction d'impôt égale à

60 % du montant des sommes versées, pour un don inférieur à **20 000 €**, ou, dans le cas d'un don supérieur à **20 000 €**, ne pas dépasser (seul ou cumulativement avec d'autres dons) **0,5 %** du chiffre d'affaires hors taxes. (Si ce seuil est dépassé, l'excédent est reportable pendant 5 exercices).

➔ Ariane Rollier-Bouet est à votre disposition pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à la contacter par mail : a.bouet@franklinparis.com

Voici les principales dates du calendrier fiscal 2021 :

- Le jeudi 20 mai 2021** : Dernier jour pour les déclarations en format papier via le *formulaire 2042*.
- Le mercredi 26 mai 2021** : Dernier jour pour compléter votre déclaration de revenus sur le site des impôts si vous vivez dans un département allant du 01 (Ain) au 19 (Corrèze).
- Le mardi 1^{er} juin 2021** : Date limite pour remplir votre déclaration en ligne si vous habitez dans un département compris entre le 20 (Corse) et le 54 (Meurthe-et-Moselle).
- Le mardi 8 juin 2021** : Dernier jour pour effectuer votre déclaration sur le site des impôts si vous résidez dans un autre département, c'est-à-dire entre le 55 (Meuse) et le 976 (Mayotte). Toutes les précisions sur www.impots.gouv.fr.

COMMENT FAIRE UN DON ?

Par carte bancaire, sur la plateforme de paiement en ligne sécurisée, onglet « Faites un don » sur www.jes-franklin.org

Par chèque, à l'ordre de la Fondation JES-Franklin, en l'accompagnant du bon de soutien ci-dessous

Par virement, en passant par la plateforme de don « Faites un don » sur www.jes-franklin.org

BON DE SOUTIEN AUX ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Oui je soutiens les actions de la Fondation JES-Franklin

Coupon-réponse à adresser à **Fondation JES-Franklin sous égide de la Fondation de Montcheuil - 42 rue de Grenelle - 75007 PARIS**



Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : ou :

Mail :

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression vous concernant par simple demande écrite.

Pour la campagne N°2101-FKL, je vous adresse un don de : 100 € 300 € 500 € 1000 € Autre montant :

Parent d'élève(s) en classe de : Ancien (année de sortie) : Ami Parent d'anciens Grand-parent Autre

Par carte bancaire ou par virement bancaire sur la plateforme de paiement en ligne sécurisée : www.jes-franklin.org, bouton « Faites un don »

Par chèque bancaire à l'ordre de la Fondation JES-Franklin.

Je laisse à la Fondation JES-Franklin le soin d'affecter mon don en fonction des projets en cours.

Date :

Signature :

Nouveau

Vous pouvez effectuer un virement par carte bancaire mensualisé ou annuel en ligne avec ce bulletin.

10 €/mois 50 €/mois 100 €/mois 200 €/mois Autre montant/mois :

Pour la mise en place du virement, indiquer à votre banque le compte suivant :

Fondation JES-Franklin IBAN FR76 3000 4028 3700 0110 7972 494 et le BIC : BNPAFRPPXXX